La Provence 30/9/16

BERRE-L'ETANG

Nuisance des chauves-souris : une rencontre constructive

Importunés", c'est un mot bien faible lorsqu'on constate sur place l'importance du guano qui jonche le sol et les rebords des fenêtres concernées. Les habitants du groupe "les Jardins de CabrJanne" ont sollicité leur Conseil syndical afin de mettre fin à cette nuisance. Certes, les chauves-souris sont une espèce protégée, mais la cohabitation n'est pas toujours facile à admettre. Même si leurs excréments sont inodores et très petits, la colonie qui squatte le joint de dilatation du toit des immeubles est, elle, très importante.

Décision fut prise par le Conseil syndical, présidé par Maryvonne Faivre, de contacter un entrepreneur pour effectuer les travaux qui étaient programmés dans les jours à venir. La section de Vitrolles de la Ligue de protection des oiseaux, alertée par un des habitants du groupe d'immeubles, a dépêché sur place un de ses représentants, François Grimal, afin d'évaluer le problème, car les travaux de bouchage des saignées de dilatation, réalisés normalement en journée, peuvent avoir pour conséquence d'emmurer les petits mammifères qui s'y reposent à l'abri de la lumière du jour. Le membre de la LPO a pu rencontrer sur place la présidente et un des élus du Conseil syndical, Jean-Claude Boudou, afin de trouver, sinon une solution sur le champ, en tout cas d'engager un dialogue profitable à tous.

De gauche à droite, François Grimal de la LPO, Jean-Claude Boudou et Maryvonne Faivre pour le Conseil syndical. / PHOTO R.T.

Celui-ci a apporté aux deux responsables certains éléments pour mieux comprendre le fonctionnement de ces petits animaux. "*Les chauves-souris sont des mammifères protégés par la loi. Certains sont sédentaires, d'autres non. Les colonies sont plus ou moins importantes, d'autant plus que leur reproduction se limite à un, votre deux (s'il y a des jumeaux) éléments par an, tandis que leur espérance de vie est d'une vingtaine d'années. Leur utilité n'est plus à démontrer dans la lutte contre les moustiques et notamment le moustique tigre qui a fait son apparition dans notre région.*"

Les deux parties étant totalement ouvertes à la discussion, comprenant leurs arguments réciproques, le délégué de la LPO a proposé à la présidente de venir argumenter la position de la LPO qui "*ne s'oppose pas sur le fond de l'affaire, mais qui préconise que cela se fasse en respectant certaines règles afin de protéger les petits mammifères*". Dans les jours à venir, des propositions seront faites en ce sens aux habitants du groupe d'immeubles, et cela devrait déboucher sur une solution satisfaisante pour tous. **R.T.**